

Adresse postale

45, route de l'église
26190 Sainte Eulalie en
Royans

**Compte rendu du CONSEIL d'ÉCOLE
du 9 novembre 2023**

Présents :	Enseignantes	Mme MORELL, Mme NAVARRO
	Municipalité	M. MARTINI
	Parents	Mme BARD, Mme DROPSY, Mme BOURRON
Excusés :	Municipalité	Mr TESTOUD
	Périscolaire	Mme CULIE
	Parents	Mme DIDILLON

**1. Bilan de la rentrée
a. Les classes**

Classe de Mme Navarro

8 CP et 5 CE1 : 13 élèves au total

Stéphanie, AESH, suit 4 élèves. Elle est présente jusqu'à 15h30 tous les jours.

Il y a des adaptations pédagogiques différentes pour 3 élèves de ce1 sur 5.

Le cadre a été mis tout au long de la première période. Tout le monde est devenu élève. Je constate une nette amélioration depuis cette rentrée.

Problème observé : non-respect de son corps et du corps des autres

En effet, il y a des élèves qui font des câlins sans avoir la permission de le faire, insistent auprès d'autres pour obtenir des bisous sur la bouche, attrape le corps des camarades sans prévenir...

Mme Navarro dialogue beaucoup avec ses élèves, et a mis en place le fait qu'on doive demander la permission pour obtenir un câlin.

Pour assurer la direction, Mme Navarro est déchargée de classe, un lundi sur 3, par Mme Vacher-Serrières.

Classe de Mme Morell

5 CE2 – 3 CM1 – 6 CM2 : 14 élèves

7 filles/7 garçons

Malgré les petits effectifs, une grande hétérogénéité au sein de chaque groupe. Une proportion importante d'élèves avec des difficultés d'ordre d'attention en classe.

Toute la première période de classe a été nécessaire pour installer les habitudes de travail et pour permettre à chacun de prendre ses marques. Au retour des vacances de la Toussaint, le groupe classe fonctionne très bien, les élèves sont au travail dans une bonne ambiance générale.

b. Organisation pédagogique : le décroisement

Les CE2 vont travailler la matière « Questionner le monde : le temps », ainsi que la « Lecture et Compréhension » avec Mme Navarro ; permettant ainsi à Mme Morell de travailler l'histoire avec les CM.

Rappel : les CE2 appartenant au cycle 2 (CP-CE1-CE2), il est parfois préférable de les séparer du groupe de CM.

c. Formation dans le Royans

Mme Morell et Mme Navarro font une formation sur la discipline de la grammaire avec les enseignants des écoles de St Laurent en Royans et de St Thomas en Royans.

Il y aura donc parfois des visites ou des remplacements dans nos classes.

2. Règlement intérieur à voter

Pas de modification du règlement

Vote :

Pour : 6 Contre : 0

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

3. Harcèlement : présentation de la procédure pHAre

Journée de lutte contre le harcèlement : jeudi 9 novembre

Quelques rappels, issus du site du Ministère de l'Éducation Nationale :

Le harcèlement est une violence qui peut avoir des conséquences graves et multiples sur les victimes. La prévention et la lutte contre le harcèlement à l'École sont une priorité.

Phare est un moyen de créer une communauté protectrice qui participe à l'amélioration du climat scolaire, s'appuyant sur les personnels, des élèves ambassadeurs et les parents d'élèves.

Phare s'appuie sur **une plateforme d'appel** unique :

- **30 18 en cas harcèlement et de cyber harcèlement** : 100% anonyme, gratuit et confidentiel. Disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00. Une équipe dédiée, composée de psychologues, juristes et spécialistes des outils numériques.

Procédure pHAre :

Le **programme de lutte contre le harcèlement à l'École, « Phare »**, dote les écoles élémentaires et les établissements scolaires d'un **plan de prévention du harcèlement entre élèves fondé autour de 5 piliers :**

1. **Éduquer** pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
2. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
3. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.
4. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
5. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (conseil de classes) à la santé, à la citoyenneté

Concrètement à l'école, comment ça se passe ?

1. Les faits subis par la victime sont remontés aux enseignants par le biais de témoins, ou d'adulte ou la victime elle-même.
2. Mise en place d'un premier entretien entre enseignants et victime, puis entre enseignants et le présumé harceleur.
3. Mise en place d'actions afin de permettre d'arrêter le harcèlement. Nous rappelons que l'école a un rôle éducatif, et qu'il est essentiel de renouer des liens entre victime et harceleur.
4. Micro-entretiens réguliers mis en place pour s'assurer que tout se passe bien.

Remarque : Pas de contact avec les parents de l'harceleur, sauf si aucunes solutions trouvées.

4. Projets

a. Courseton / Cross

Le courseton/cross s'est déroulé le 16 octobre 2023, après-midi.

Très chouette moment. Beaucoup de parents s'étaient déplacés pour venir encourager leurs enfants.

b. ACCR – Spectacle « Allons-y » – Cie Bigre

Spectacle de marionnettes, le 18 décembre à St André en Royans
+ atelier dans les écoles

Nous avons demandé à l'ACCR de participer l'école entière. Devis en cours pour le transport.

c. Natation

Les séances de natation auront lieu les vendredis après-midi.

Nous avons changé les horaires des créneaux. Le départ devrait se faire à 13h15 (avant l'école) pour un retour à 15h20.

Nous commencerons les séances le vendredi 15 décembre jusqu'au 16 février.

d. Musique

Nouvelle intervenante : Perrine pour 28 séances au total

Projet inter-école autour des « Mots magiques » d'Anne Sylvestre. Les chansons devraient être revisiter, signer et jouer.

Nous ferons une représentation finale fin mai – début juin :
3 chants par classe + accompagnement signe + instrument

Demande des intervenantes :

Achat de 2 pianos, d'une valeur de 135€ chacun et de deux carillons d'une valeur de 28,80 €

Le projet dépend de ces achats qui permettraient à chaque école de pouvoir avoir son propre matériel (les instruments apportés lors des séances sont très souvent personnels).

La mairie ne semble pas contre l'achat, mais cela doit être voté. Nous pourrions éventuellement voir avec l'APE.

e. Téléthon

Comme chaque année, les classes vont participer à la confection d'un objet pour être vendu pour le Téléthon.

Nous devons restituer l'argent récolté et/ou les invendus à l'association vers le 7 décembre.

f. Les olympiades

Nous devons échanger entre enseignants du Royans, mais nous aurions aimé organiser des olympiades lors de la période 4 (mars-avril).

g. Rugby

Nous allons bénéficier à titre gratuit de séances de Rugby, avec le SC Royannais. C'est un gros projet qui réunit de nombreuses écoles du Royans ainsi que du Vercors.

Un tournoi sera organisé le 4 juin.

Chaque école représentera un pays, devra élaborer une vidéo pour présenter le pays en question, son hymne, ses spécialités,

L'école de Sainte Eulalie en Royans représentera l'Écosse.

h. « Autour des masques » – Association Tête en terre

Création de masque en argile.

Projet permettant de laisser les élèves de développer leur fibre artistique.

La classe de CP-CE1 de la Chapelle en Vercors est également intéressée.

Reste à voir comment on va se rencontrer et créer du lien.

i. Plantations

Comme l'année dernière, nous souhaitons réitérer le projet « Semis/Plantations » à l'école, en lien avec le vide-grenier.

Nous aurions aimé avoir une serre permettant ainsi de faire un projet de meilleure qualité. Il est difficile d'apporter de la luminosité dans une salle de classe les jours où il n'y a pas école.

Nous ferons une demande à l'APE.

j. Aire Terrestre Éducative (ATE)

Le projet se poursuit dans sa troisième année. Il n'y a plus dans la classe d'élèves ayant participé au lancement du projet.

5. APE

Message des membres du bureau de l'APE :

« L'APE a besoin de l'investissement des parents dans les actions menées. Nous constatons malheureusement que trop peu parmi eux se sentent concernés et c'est regrettable pour les enfants. »

6. Retour des parents

Peu de retours

- 1 retour sur les devoirs → Les parents délégués invitent le parent concerné à se tourner vers l'enseignante de son enfant
- 1 retour « RAS »
- 1 retour très positif

Fin de la séance à 19h30